

# Présentation de la FCEI

## Risque d'affaires de Gaz Métro

Par

Antoine Gosselin, économiste

---

R-3752-2011 Phase II

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3752-2011 Phase II
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 15/Sept/2011
Pièces n°: C-FCEI-035

---

## Le risque d'affaires à court terme est en baisse relativement au dossier tarifaire 2010

- Hausse de 7,5 M\$ de la bonification de rendement incluse dans les tarifs
- Hausse de 0,5 M\$ des revenus industriels à risque (OMA de 84% - Engagement #4)
- Stabilité des comptes de frais reportés

## **Le risque d'affaires à long terme est en baisse relativement au dossier tarifaire 2010**

- Poursuite de la diversification de la clientèle
- Approbation d'un tarif de réception par la Régie (R-3732-2010)
- Amélioration de la position concurrentielle dans tous les marchés
- Hausse du prix de l'électricité patrimoniale à partir de 2014
- Projet de règlement sur les GES

**Conclusion: Le risque d'affaires de Gaz Métro est en baisse relativement 2010.**

---

## Précision sur la portée de l'analyse effectuée par la FCEI

- La FCEI a analysé l'évolution du risque d'affaires absolu de Gaz Métro entre 2010 et 2012.
- La FCEI n'a pas analysé l'évolution du risque d'affaires du distributeur repère entre 2010 et 2012.
- L'analyse de la FCEI ne permet donc d'aucune façon de se prononcer sur l'évolution du risque d'affaires relatif de Gaz Métro relativement au distributeur repère.
- La réponse à la question 4.1 à la demande de renseignements de Gaz Métro est valide uniquement sous l'hypothèse que le risque d'affaires du distributeur repère est inchangé.
- **De façon générale, toute hausse du taux de rendement qui se fonderait sur une hausse présumée du risque d'affaires serait injustifiée.**